



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Office fédéral de la santé publique
Division Professions de la santé
A l'attention de Mme Nathalie Flouck
Schwarzenburgstrasse 157
3003 Berne

Par e-mail à:

nathalie.flouck@bag.admin.ch; dm@bag.admin.ch

Lieu, date Berne, le 21 juin 2016
Interlocuteur Martin Bienlein

Numéro direct 031 335 11 13
E-mail martin.bienlein@hplus.ch

Réponse de H+ à l'audition relative à l'entrée en vigueur de la modification du 20 mars 2015 de la loi sur les professions médicales (LPMéd)

Mesdames, Messieurs,

Par un courrier du 18 mars 2016, le Conseil fédéral nous a invités à nous exprimer sur l'entrée en vigueur de la modification du 20 mars 2015 de la loi sur les professions médicales (LPMéd). Nous vous en sommes reconnaissants.

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle compte 236 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux répartis sur 369 sites en tant que membres actifs et plus de 170 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires.

H+ approuve les modifications apportées aux cinq ordonnances, à une réserve près:

A l'art 11c, al. 2 de l'ordonnance sur les professions médicales (OPMéd), la langue principale (locuteurs natifs sans diplôme) doit aussi être reconnue (nouveau let. d). De plus, les trois années dans la langue correspondante au cours des dix dernières années (let. c) ne doivent pas s'appliquer à l'engagement professionnel dans un hôpital uniquement, mais prendre également en compte l'expérience linguistique générale.

Nous vous remercions de prendre en considération ces remarques et nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations

Dr Bernhard Wegmüller
Directeur